aillant. — 13. Inauguration à Wattrelos du monument aux morts pour la patrie. Banquet des sauveteurs du Nord, à Lille. — 14. Une femme Vincy est vitriolée par son mari, rue Mahieu, 22, à Lille.

15. Sur appel *à mon ma* du procureur de la République l'affaire Grand Davernay vient devant la cour de Douai. Davernay est condamné à 2 mois de prison avec sursis. — 16. Marie Doppsels, de Roubaix se suicide en se jetant dans l'Escaut à Cambrai. Le tribunal correctionnel de Saint Omer condamne *La Croix* à 500 fr. d'amende, 1.000 fr. de dommages intérêts, pour diffamation. — 20. Inauguration du nouveau local de la Coopérative « l'Union de Lille ». Incendie de la fabrique Lechat et de la brasserie Vennin, à Lille. 22. Camille Goethals, à Roubaix, étrangle sa maîtresse et se suicide ensuite. — 29. Double assassinat à Saint-Omer : Bony Lemoine tue une jeune fille de 19 ans et blesse mortellement sa maîtresse de pension.

Juillet

5. Assassinat de la veuve Sadoux, à Ascq. — 8. Tamponnement à la gare de Lille ; plusieurs blessés. — 14. Fête nationale : énorme succès à Lille de la retraite aux flambeaux avec Lydéric et Phinaert. — 18. Incendie à la fabrique de déchets Liétard, à Lomme. Eugénie Buret se fait entendre à Lille. — 22. La cour d'assises du Pas de Calais condamne Liéval et la femme Bachelet à la peine de mort, Bachelet fils aux travaux forcés à perpétuité et Robaut à dix ans de travaux forcés, tous quatre accusés du double assassinat de Mézières.

23. Henri Jean vitriolé Eugénie Manicourt, son épouse divorcée, rue Lottin, à Lille. — 26. L'agent de police Dussautier est violemment frappé par deux vauriens qui voulaient s'opposer à l'arrestation du vitrioleur Henri Jean.

Août

3. Etienne Thomas est condamné à la peine de mort pour meurtre de son co détenu Saelens à Loos. — 4. Hoest tue sa femme à la Funquès, près Lille et se pend ensuite. — 5. Fête des cabaretiers à la Maison du peuple de Lille. — 7. Incendie à la porte St André et rue Jean Jacques Rousseau à Lille. — 8. Ouverture du 2e congrès international textile à Roubaix. Concours international d'orphéons à l'Hippodrome lillois. — 14. Important incendie de la meunerie Dumortier à Halluin.

15. Fêtes de Fives Saint Maurice. Le sieur Henri Tarck, receveur d'octroi à Roubaix est décapité par un train. — 17. Incendie de la confiserie Bernard, rue Charles de Muyssart, à Lille. — 20. L'abbé Bernard est condamné à 1 mois de prison avec sursis par le Tribunal de Lille, pour outrage à la pudeur. — 25. La Tatteral lilloise, boulevard Papin, à Lille, est détruit par un incendie.

Septembre

2. Assassinat de Mme veuve Plaisant, rue Colbert, à Lille. — 5. Grève des employés de tramways de Lille. Fêtes de Wazemmes. — 10. Honoré Arthur tire deux coups de revolver sur sa maîtresse, près la porte de Valenciennes, à Lille, et tente de se suicider ensuite. — 13. Excursion de Thomas, à Loos. Concours de pêcheurs à la ligne, à Lille. — 16. Violent incendie rue d'Armentières, à Lille. — 19. Concert à Lille par la musique municipale de Calais. — 21. Alphonse Lucq, 21 ans, est écrasé par une voiture à la porte de Tournai, à Lille.

22. Un enfant de 7 ans, André Poussin est écrasé par une voiture, rue Barthélémy Delespaul à Lille. — 24. Terrible accident à l'usine de Fives : un mort et plusieurs blessés. — 25. Le Tribunal de Lille après trois reprises successives, rend son jugement dans l'odieux procès intenté au citoyen Marie, notre collaborateur qui est condamné à six jours de prison avec sursis. — 29. Duel de Stauva Evenay et du commandant Batteur. — 26. Courses de taureaux à Roubaix.

Octobre

3. Concours de gymnastique à Lille. — 5. Tentative d'assassinat à Mons en Barœul : Un nommé Désiré Benoit Bauduin tente de tuer Mme Debaisieux, pour la voler. — 11. Arrestation de Sablon et d'Adèle Delvallée, à Lille. — 13. Terrible catastrophe à la sucrerie centrale d'Escaudœuvres : nombreuses victimes. — 15. M. Locoge, directeur revoqué des travaux municipaux, à Croix, est condamné par le tribunal de Lille à 50 francs d'amende avec sursis pour outrages envers le maire de Croix. — Barricade à Roubaix : Un sieur Vermeulen tire cinq coups de revolver sur son père.

19. — Drame de famille à Tourcoing : une femme se jette à l'eau avec ses deux petites filles pour se soustraire aux mauvais traitements de son père. — 22. Drame au vitriol rue des Etaques, à Lille : un nommé Delécluze, blesse très grièvement sa femme avec du vitriol ; son jeune enfant de 10 ans est également atteint par le liquide corrosif. Boitel s'évade de la maison centrale de Loos. — 24. Les époux de Leenheer, rue de Juliers, à Lille, incendient leur maison. — 26. Arrestation de Boitel, évadé de Loos.

Novembre

1. Inauguration à St Omer du monument de M. Martel ancien président du Sénat. — 2. Découverte à Courrières du cadavre mutilé de Decoerne, horloger ambulant à Wahagnies. — 5. Lemoine est condamné par la Cour d'assises du Pas de Calais à 5 ans de travaux forcés pour assassinat à St Omer. — 7. Triple asphyxie à Bousbecque des demoiselles Courouble, rentières et de la servante Marie Planteau. — 8. Mort de Dedoken, victime du drame de la Porte de Valenciennes à Lille. — 16. Clôture de l'instruction du crime de la rue Colbert, à Lille. — 17. Thomas Honoré de St André lez Lille, est écrasé par un train à Tourcoing. — 18. Première de «Moina», au Grand Théâtre de Lille.

19. Explosion dans une pharmacie à Lille. Violent incendie chez M. Defives rue Jeanne d'Arc à Lille. — 21. Acquittement du curé Fyten inculpé d'attentats à la pudeur. Suicide de Pierre Bury à Tourcoing. — Alexis Delmar, fermier à Lezennes, est broyé par un train. — 24. Marie Vanassche est condamnée à 20 ans de travaux forcés pour avoir empoisonné un de ses enfants à Roubaix. — 26. Le nommé Esslinger de Lille, est condamné à mort pour assassinat, par la Cour d'assises du Rhône. — 28. Catastrophe aux mines d'Aniche un mineur mort et quatre blessés. — 30. Drame de l'alcoolisme à Wattrelos, mort de Mathilde Boone.

Décembre

1. Acquittement du chasseur Longavesne qui tua, le 8 novembre, Dedekem, à la porte de Valenciennes. — 2. Agression contre M. Fournez procureur de la République, à Lille. — 4. Conférence Guesde, Jaurès et Lafargue, à Tourcoing. — 5. Assassinat de Derotteleure, bouvier à Onnaing. — 6. Fête de la Saint Eloi à la Maison du Peuple et à la Table Ronde. — 7. Meurtre d'Edouard Mourage, à l'estaminet du « Roi des Belges », à Lille. Enquête du parquet général pour le crime de la rue Colbert. — 10. Assassinat de Jules Dufour, ouvrier mouleur à Noeux les Mines. — 11. Suicide à la Madeleine.

19. Fête de la Chanson au Palais Rameau. — 25. Fête socialiste au Gymnase central, à Lille. — 26-27. Fête du Syndicat des tabacs à Lille. — 27. Mise en liberté de Sablon.

En Extrême-Orient

Paris, 31 décembre.

Comme nous l'avions prévu, la nouvelle donnée par le *Daily Mail* de l'occupation par la France de l'île d'Hai-Nan est officiellement démentie, de même que celle de l'occupation de Port-Hamilton par l'escadre britanique.

Bien qu'on ne prévoie aucun évènement avant l'arrivée, fin janvier, du prince Henri de Prusse, la presse de Londres continue à lancer des nouvelles sensationnelles, d'ailleurs régulièrement démenties, et à dramatiser la situation.

A cette heure, il s'agit d'une action commune du Japon et de la Grande-Bretagne et de surenchères entre l'Angleterre et la Russie, à propos de l'emprunt consenti à la Chine.

Un seul fait paraît certain : l'installation en Corée, en remplacement de M. Mac Leavy Brown, sujet anglais, de M. Alexineff, qui exercera réellement à Séoul au nom du tsar, les fonctions de ministre résident, ce qui contrarie visiblement l'Angleterre.

Changhaï, 31 décembre.

Le gouvernement britannique prend des mesures pour s'assurer des dépôts de charbon et des transports à l'usage de la flotte anglaise qui croise encore entre Port-Hamilton et Chemulpo.

Les croiseurs de première classe de Sa Majesté l'*Edgar* et le *Crafton*, se dirigent rapidement vers le nord de Hong-Kong. Le croiseur de première classe *Powerful* est aussi en route vers le nord. Toute la flottille de torpilleurs russes a quitté Vladiwostok, se rendant probablement à Port Arthur.

Des briseurs de glace empêchent l'obstruction de l'entrée du port de Vladivostok.

Londres, 31 décembre.

La façon dont a été remplacé, par les Russes, le directeur des douanes de Corée est considérée, en Corée, comme un affront à la Grande-Bretagne.

Les intérêts anglais en Chine ne sont pas exclusivement commerciaux. Pékin est le centre des intérêts anglais de toute nature, et l'Angleterre ne peut pas se désintéresser de la question de savoir quelle puissance est maîtresse de la route de Pékin.

La communauté d'intérêts en Extrême-Orient a amené entre le Japon et l'Angleterre une communauté de sentiments qui est aujourd'hui plus forte qu'un *traité d'alliance*.

Pékin, 31 décembre.

L'emprunt chinois à la Russie n'est pas encore conclu.

Voici les bases du projet : l'emprunt est de 100 millions de taëls à 4 0/0 émis à 93. A défaut de l'impôt foncier, la Russie demande comme garanties le monopole des chemins de fer et des mines dans le Nord de la Chine, ainsi que la cession d'un port ouvert.

De plus, le gouvernement russe insiste pour que l'inspection générale des douanes soit confiée à un Russe. La question est des plus sérieuses.

Dans la colonie anglaise, on espère fermement que la Grande-Bretagne pourra encore réussir à négocier l'emprunt. Le ministre d'Angleterre a demandé à la Chine un délai de quelques jours pour référer de cette question à son gouvernement.

Londres, 31 décembre.

Le *Daily Graphic* se dit en mesure d'annoncer que l'escadre britannique a définitivement reçu l'ordre de se concentrer à Chemulpo.

L'objet de cette démonstration est d'appuyer la diplomatie anglaise à Séoul.

En ce qui concerne Port-Arthur, le gouvernement chinois a officiellement fait connaître au gouvernement anglais les conditions auxquelles la flotte russe a été admise dans ce port. Ces conditions n'entraîneront aucune réclamation de la part de l'Angleterre.

L'occupation de Port-Arthur n'entraînera pas non plus une action immédiate. Elle n'est pas irrégulière et ne menace nullement les intérêts britanniques dans les eaux chinoises. La situation ne deviendrait grave, dit le *Daily Graphic*, que si le *statu quo* dans la Chine méridionale était menacé.

L'Affaire Dreyfus

Paris, 31 décembre.

Mme de Jouffroy d'Abbans est arrivée à Paris hier soir, à six heures. Elle s'est rendue rue de l'Université.

On l'attendait à son domicile dans la matinée et dans la journée à l'instruction; comme elle n'avait pas répondu à la convocation du commandant Ravary, cet officier lui fait inviter d'avoir à se présenter aujourd'hui devant lui à midi.

Mme de Jouffroy d'Abbans n'a reçu personne dans la soirée.

POURSUITES CONTRE MATHIEU DREYFUS

M. Bertulus a entendu plusieurs témoins qui lui ont fourni, paraît il, sur l'affaire Sandherr, d'intéressants détails. Ces témoins étaient au nombre de sept et paraissaient être des officiers, probablement ceux que le commandant Ravary avait reçus le matin au Cherche Midi.

Le juge a également entendu aujourd'hui pour la seconde fois Mme Sandherr, qui a confirmé ses premières déclarations, et M. Mathieu Dreyfus, appelé à fournir de nouvelles explications au sujet des dépositions recueillies par M. Bertulus. Celui-ci entendra aussi Mme Barthélémy, tante du colonel, dont nous rappellons hier les déclarations si formelles.

Il résulte de ces déclarations que le colonel avait manifesté l'intention de tout raconter à ses chefs. Il ne s'en serait pas tenu là, s'il faut en croire le *Soir* qui, confirmant en cela l'information de l'*Echo de Paris*, affirme l'existence d'un rapport écrit du colonel Sandherr relatif à la tentative de corruption dont il fut l'objet.

Reinach et l'« Intransigeant »

On lit dans l'*Intransigeant* :

A la requête du sieur Joseph Reinach, nous avons reçu hier une assignation à comparaître le 26 janvier, à onze heures du matin, devant la neuvième chambre correctionnelle.

Dans le papier vert qui nous a été remis, il est dit que notre rédacteur en chef a, par ses articles des 25, 26 et 27 décembre 1897, porté atteinte à l'honneur de Reinach!

Nous avons révélé l'existence d'un document fabriqué par le Syndicat qui soutient le traître Dreyfus; cette fausse pièce avait été manifestement forgée, en vue d'innocenter le criminel de l'île du Diable.

Pour déjouer le projet des associés du traître, nous dénonçons cette preuve indéniable du complot.

Alors seulement, pour prendre les devants, le sieur Joseph Reinach déclare qu'en effet il connaît cette pièce, qu'il la connaît même depuis longtemps.

Pourquoi avoir attendu nos révélations pour faire cette déclaration.

Le Conseil de guerre

Le *Figaro* croit que le conseil de guerre se réunira le 6 ou le 7 janvier, et que le bordereau ne sera pas retenu parmi les pièces du procès.

Les experts se seraient prononcés en faveur du commandant Esterhazy et auraient déclaré que l'écriture du bordereau n'était pas l'écriture du commandant.

Quant au conseil de guerre, il n'aurait, en ce cas, à se prononcer que sur les faits que le colonel Picquart aurait relevés pendant qu'il était à la tête du service des renseignements au ministère de la guerre.

Nous serons bientôt fixés sur le degré d'authenticité de ces bruits, car l'on croit que le commandant Ravary terminera ce soir son rapport et le remettra aussitôt au général Saussier.

Il n'attend plus que la déposition de Mme Jouffroy d'Abbans.

En tout cas, le conseil de guerre aura prononcé son arrêt avant la réunion des Chambres, c'est à dire avant le 10 janvier.

Le *Gaulois*, de son côté, dit aussi que le commandant Ravary déposera aujourd'hui son rapport concluant à une ordonnance de non lieu en faveur de M. le commandant Esterhazy.

Mais le général Saussier soucieux avant tout de faire une lumière définitive et absolue, déciderait, nonobstant les conclusions du commandant Ravary, le renvoi du commandant Esterhazy devant un conseil de guerre.

Pétard final

L'Intransigeant prédit l'explosion d'un pétard final, qui ne doit éclater qu'à l'audience du conseil de guerre où, conformément à la demande qu'il adressa à la suite de la conclusion de l'enquête du général de Pellieux, le commandant Esterhazy comparaîtrait jeudi prochain.

Un document dont la valeur et l'authenticité seront à examiner — appuyé par un témoignage sur lequel les mêmes réserves sont à faire — sera mis sous les yeux du conseil de guerre.

L'*Intransigeant* ajoute que cette pièce ne saurait résister à un examen sérieux et attentif.

— La *Patrie* dit que la pièce sera produite ainsi :

« Aucun avocat n'étant présent à l'audience du conseil de guerre pour représenter les accusateurs, puisque c'est le commissaire du gouvernement qui requiert contre l'accusé, c'est Mathieu Dreyfus, appelé comme témoin, qui produira le pseudo-document en sa possession pour appuyer sa déposition. Cette pièce appellera un nouveau témoignage, et le témoin, tenu tout prêt, viendra déposer à son tour. Le nom de ce témoin n'a pas encore été prononcé au cours de la campagne. »

LA MISSION MARCHAND

Importante nouvelle

Paris, 31 décembre.

On vient de recevoir du Caire l'important télégramme suivant :

D'après des renseignements émanant de bonne source, il paraît certain que les expéditions françaises occupent Fashoda.

On affirme même dans certains milieux indigènes que les Français descendent le Grand Nil avec rapidité.

Leurs mouvements expliqueraient l'agitation des cercles militaires et la brusque reprise des opérations anglaises vers Omdurman.

Le télégramme mettrait donc à néant les bruits fâcheux répandus par le *Mouvement géographique* de Bruxelles sur le sort de la mission Marchand. Celle-ci avait continué heureusement sa marche en avant et aurait opéré la jonction désirée avec la mission de Beauchamp.

DERNIÈRE HEURE

OBSÈQUES DE M. CARVALHO

Paris, 31 décembre.

C'est au milieu d'une assistance fort nombreuse, où se remarquaient toutes les personnalités du monde du théâtre, des arts, de la littérature, qu'ont été célébrées aujourd'hui, en l'église de la Madeleine, les obsèques de M. Léon Carvalho, directeur de l'Opéra Comique.

L'inhumation s'est faite au cimetière du Père Lachaise où MM. Roujon, Massenet et Philippe Gille ont prononcé des discours.

ENTRE CIVILS ET MILITAIRES

Cherbourg, 31 décembre.

Le 28 novembre dernier, une rixe éclatait entre civils et militaires au cours de laquelle un journalier recevait six coups de couteau, dont un mortel.

Cette affaire vient d'avoir son dénouement devant le Conseil de guerre.

Les trois soldats du 7e régiment d'infanterie de la marine, auteur et complices de l'assassinat ont été condamnés : Fromard, à dix ans de travaux forcés et à la dégradation militaire ; Lepoix, à huit ans de réclusion et à la dégradation militaire ; Guertier, à deux ans de prison.

BROYÉ PAR UN TRAIN

Niort, 31 décembre.

On a trouvé, ce matin, sur la ligne de Niort à La Rochelle, près de Saint Florent le cadavre horriblement mutilé de M. Mandineau, âgé de 27 ans, employé au bureau du chef de gare de Niort.

On croit à un suicide.

TENTATIVE D'ASSASSINAT à Choisy-le-Roy

Paris, 31 décembre.

Une audacieuse tentative d'assassinat a été commise la nuit dernière sur le chef du dépôt de tramways de Choisy le Roi, M. Marchal.

La *Dépêche* s'étant affectée à l'idée qu'aux élections prochaines, les progressistes iraient plutôt au socialisme qu'à la réaction, nous avons essayé de la rassurer en lui rappelant des batailles récentes où l'on vit le *Progrès* se joindre à elle, à l'*Echo* et à la *Croix* contre le Parti Ouvrier.

Et comme « l'histoire se refait » nous nous basions sur le passé pour pronostiquer de l'avenir.

Nous assisterons à la même coalition disions nous, mais nous la vaincrons comme nous l'avons vaincue déjà, si souvent et de si éclatante façon, en moins de deux ans.

Or, au lieu de répondre à nos hypothèses et aux pointes de la *Dépêche*, notre confrère de la rue Nationale s'amuse à nous taxer de cléricalisme, parce que dans le compte rendu d'une réunion nous avons inséré qu'un de nos amis avait dit « que l'anti cléricalisme était une arme électorale usée !

La mise de notre ami peut être contestée, mais de ce que nous l'avons rapportée faut il nécessairement déduire qu'ici l'on est clérical? Délicate question que M. l'abbé Cyr voudra peut être trancher avec son incontestable autorité.

Quant à l'histoire relative à l'assistance médicale gratuite, elle a tout juste la valeur du précédent reproche.

Restent les pronostics de notre confrère sur la situation électorale de nos amis Jules Guesde, Sever et Defontaine.

— « Ils sont fort menacés de mordre la poussière », s'écrie, menaçant, le *Progrès*.

Notre confrère est mal renseigné

Guesde, Sever, Defontaine et d'autres socialistes passeront, alors que beaucoup d'amis du *Progrès* trépasseront.

Non, l'heure des Motte et autres Tribouleux n'est pas près de sonner au cadran électoral.

Que le *Progrès* en reçoive ici la pénible assurance.

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Comité central

Réunion générale mensuelle de tous les adhérents de la section, mardi 4 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, à la Maison du Peuple.

Ordre du jour : Renouvellement partiel des membres de la commission administrative.

Commission administrative

Les membres de la commission administrative sont invités à se réunir une demi heure avant le comité central.

Bureau de renseignements

Le bureau de renseignements se tiendra à la Maison du Peuple, mercredi, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

AUX CANTINES SCOLAIRES

Il paraît que MM. les curés des diverses paroisses de Lille, jaloux de la prospérité des écoles laïques et furieux du développement pris par l'œuvre des cantines scolaires depuis l'avènement de la municipalité nouvelle, font des efforts inouïs pour arracher quelques élèves à l'influence de « la laïque ».

Afin de diminuer le nombre des enfants qui fréquentent les cantines, ils s'obstinent à donner le catechisme aux heures du repas de la cantine ; de sorte que les élèves qui pour obéir aux désirs fâcheux de leurs parents, préparent leur communion sont obligés par la volonté des curés, de renoncer au repas scolaire.

Heureusement, beaucoup de parents, mis ainsi en demeure de choisir, préfèrent le repas qui fortifie le corps au catéchisme qui débilite le cerveau. Voilà comment les mesures prises par les ensoutanés se retournent contre eux mêmes.

Ils ont beau faire d'ailleurs. Cinq mille enfants grâce à la mairie, prennent aujourd'hui leur repas à l'école, et s'il faut l'année prochaine cent mille francs de plus pour en nourrir davantage, nos amis sauront bien les trouver.

Réceptions du jour de l'an

Suivant l'usage antique et solennel... ont eu lieu, hier, les réceptions du Nouvel an dans le monde officiel.

Le général de France, commandant le 1er corps d'armée, a reçu, à son quartier général, les autorités civiles à 9 h. 3/4 et les autorités militaires à 10 h. 1/4.

M. Margottet, recteur de l'Université, président du Conseil général des Facultés a reçu, à l'Hôtel académique, rue Saint Jacques, à 8 h. 3/4 du soir.

Les visites à la préfecture ont commencé à 10 heures.

Comme nous l'avions annoncé, il n'y a pas eu de réceptions officielles à la mairie.

Le citoyen Delory, maire, et ses adjoints ont été reçus par le général de France et par le recteur. Ils ne se sont pas présentés à la préfecture, mais ont fait déposer leur carte.

La mission Marchand

On vient de recevoir à la Société de géographie de Lille, une correspondance d'un jeune lillois attaché à la mission Marchand et commandant le détachement chargé de transporter le *Faidherbe* la canonnière démontable qui doit être lancée sur le Nil.

Cette lettre, datée de Zemio, le 8 août, porte sur l'enveloppe le timbre de Loango du 20 novembre.

L'auteur de cette lettre dit que la mission Marchand continuait sa marche lentement, mais sûrement

Son avant garde était arrivée à Bamassou.

Jusqu'à ce moment, tout avait réussi; la mission était en bonne voie et en bonne posture pour pénétrer dans le bassin du Nil.

Dans l'armée

Le lieutenant-colonel Guelle, du 43e, est nommé colonel du même régiment.

Le chef de bataillon Bizard, du 67e, est nommé lieutenant-colonel du 43e.

Etrennes utiles : Aux GALERIES LILLOISES

Cuisines populaires

La commission des cuisines populaires se réunira le dimanche 2 janvier à 10 h. 1/2 du matin, à la Mairie.

Accident de travail

M. Vandercool François, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant à Mons en Barœul, a été blessé en travaillant chez MM. Wargny et Grimonprez, fondeurs, 1, rue de Valmy.

Cet accident résulte d'une chute sur une pièce en tôle en nettoyant une bâche.

Bureau de Bienfaisance

Par arrêté préfectoral en date du 22 décembre, M. Sébert a été maintenu pour 4 années dans ses fonctions d'administrateur du Bureau de Bienfaisance de Lille.

Cimetières communaux

Le Maire de Lille a l'honneur d'inviter les familles qui auraient l'intention de renouveler les concessions expirées aux cimetières, à se présenter dans le délai d'un mois au bureau du Directeur, pour en faire la déclaration et signer la soumission qui doit précéder la rédaction du nouvel acte.

Passé ce délai, les monuments funéraires pour lesquels la concession n'aurait pas été renouvelée, devront être enlevés par les propriétaires, faute de quoi l'enlèvement sera fait d'office et à leurs frais.

Bains Lillois. — Piscines de natation 23-5/10 eau 27- 5/10. Hydrothérapie.

LES ETRENNES DE 'L'ÉCHO'

L'Echo du Nord, exceptionnellement généreux, a annoncé hier qu'il adressait des étrennes à un certain nombre de nos amis.

Ceux-ci n'ont pas tardé à l'en remercier, et nous croyons savoir qu'il l'ont fait par les lettres que nous reproduisons :

De *Sever*, à qui l'*Echo* offrait « les cinq sous du Juif Errant ».

« Vos cinq sous seraient les bienvenus, mais au début du mois, je peux m'en passer. C'est juste le prix d'un billet de troisième pour Rouges-Barres ; offrez les de ma part à votre patron. »

SEVER.

De *Delesalle*, qui devait recevoir « un fut de vinaigre en vidange ».

Merci bien, M. le rédacteur. Mais un seul fût, c'est bien peu, pour conserver tous les cornichons que vous aimez. Triplez donc votre envoi.

DELESALLE.

De *Ghesquière*, à qui on destinait un « Manuel de la Civilité puérile et honnête ».

Charmé de votre intention, mais vous m'envoyez un manuel en allemand ; j'ignore cette langue. Je vous le retourne ; faites le traduire par votre bonne.

H. GHESQUIÈRE.

Post-scriptum. — Un professeur me dit que vous vous êtes trompé de volume ; votre manuel traite « de l'art de gagner des millions par son travail ». Lisez le, ça vous changera du travail des autres.

De *Guesde* qui avait pour étrennes « du beurre en motte »

Trop aimable, cher Monsieur, de vous intéresser à ma cuisine. Votre beurre arrive à point pour faire sauter votre Motte à la casserole.

J. GUESDE.

De *Sever*, dont la seconde étrenne était « un lot de badernes neuves. »

Vous m'annoncez des badernes neuves, et vous m'envoyez le général Ovigneur. Il est arrivé en pleurant comme un veau. Je le fais réparer, par respect pour la hiérarchie.

SEVER.

De *Zevaès* (par télégramme) dont le petit cadeau consistait en un banc en face la statue de Cambronne, à Nantes »

Impossible asseoir banc. Trouvé *Echo* dessous. Atmosphère irrespirable ; prévenez office sanitaire, soufre ou formol.

ZEVAÈS

De *Werquin* qui devait recevoir « des lunettes pour lire les rapports de M. Delesalle. »

Cent mille fois merci, monsieur ; vous n'auriez pu trouver mieux pour ma pauvre vue fatiguée dans la rectification de vos factures pour la ville.

WERQUIN.

De *Devraigne*, à qui l'*Echo* offrait (vainard) « un lot de calmants à son choix ».

« A mon choix, M. le Rédacteur! Vous me comblez. Mon choix n'hésite pas. Abonnez moi à l'*Echo* ; ça me changera de la viande rouge et du poil à gratter ».

DEVRAIGNE.

L'ACTION SOCIALISTE

DANS LA RÉGION

A Templeuve

Réunion de tous les délégués des trois cantons de Cysoing, Pont-à-Marcq et Seclin, le dimanche 2 janvier, à trois heures du soir, chez Louis Lefèvre, dit Brigadier, rue Neuve à Templeuve.

A Anstaing

Dimanche 9 janvier, à 4 heures du soir, salle du citoyen Alfred Leprêtre, route de Tournai, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré des citoyens Marcellin KREBS, Maire d'Hellemmes ; CHARLON et Michel SERVAIS, délégués du Comité fédéral.

LILLE

UN POCHARD CHIC

Hier matin, à dix heures 1/2, en face de la Gare, deux messieurs très bien — oh ! mais très bien ? — se chamaillaient fortement.

Gris comme des Polonais, ils finirent par des horions, et l'un d'eux, qui portait un pince nez en or — de l'or jusque sur le nez — reçut en plein visage un maître coup de poing.

Un rassemblement se forma, et il fallut l'intervention d'un agent pour faire circuler, et faire monter en voiture les deux amis qui, dans le véhicule, continuèrent à se manger le nez.

Des camarades qui passaient par là et qui me rapportent le fait se demandent si au lieu de pochards très chics, il s'était agi de pauvres diables d'ouvriers, l'agent se serait montré aussi paternel..

C'est pour compenser cet excès de respect de la police pour les poivrots de la « haute » que nous signalons cet incident de fin d'année.

Parions que ces beaux messieurs sont encore de ceux qui, noyés dans le champagne, hurlent leur mépris pour ces soulauds d'ouvriers !

M. Victor Degouy, qui assistait à cette scandaleuse scène, pourrait nous renseigner, s'il le voulait.

PASSE-PARTOUT.

A PROPOS D'ÉLECTIONS

Le *Progrès du Nord* s'est vivement élevé, hier, contre notre « audace ».

Voici notre crime.

La *Dépêche* s'étant affectée à l'idée qu'aux élections prochaines, les progressistes iraient plutôt au socialisme qu'à la réaction, nous avons essayé de la rassurer en lui rappelant des batailles récentes où l'on vit le *Progrès* se joindre à elle, à l'*Echo* et à la *Croix* contre le Parti Ouvrier.

Et comme « l'histoire se refait » nous nous basions sur le passé pour pronostiquer de l'avenir.

Nous assisterons à la même coalition disions nous, mais nous la vaincrons comme nous l'avons vaincue déjà, si souvent et de si éclatante façon, en moins de deux ans.

Or, au lieu de répondre à nos hypothèses et aux pointes de la *Dépêche*, notre confrère de la rue Nationale s'amuse à nous taxer de cléricalisme, parce que dans le compte rendu d'une réunion nous avons inséré qu'un de nos amis avait dit « que l'anti cléricalisme était une arme électorale usée !

La mise de notre ami peut être contestée, mais de ce que nous l'avons rapportée faut il nécessairement déduire qu'ici l'on est clérical? Délicate question que M. l'abbé Cyr voudra peut être trancher avec son incontestable autorité.

Quant à l'histoire relative à l'assistance médicale gratuite, elle a tout juste la valeur du précédent reproche.

Restent les pronostics de notre confrère sur la situation électorale de nos amis Jules Guesde, Sever et Defontaine.

— « Ils sont fort menacés de mordre la poussière », s'écrie, menaçant, le *Progrès*.

Notre confrère est mal renseigné

Guesde, Sever, Defontaine et d'autres socialistes passeront, alors que beaucoup d'amis du *Progrès* trépasseront.

Non, l'heure des Motte et autres Tribouleux n'est pas près de sonner au cadran électoral.

Que le *Progrès* en reçoive ici la pénible assurance.

Faculté de Médecine

Consultations gratuites

Saint-Sauveur. — Médecine, professeur Lemoine, lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Chirurgie et gynécologie professeur Folet, mardi, jeudi, samedi à 10 heures. — Maladies cutanées et syphilitiques professeur Charmeil, tous les jours à 8 heures 1/2. — Maladies des yeux professeur Lapersonne, tous les jours, à 9 h. — Electrothérapie, professeur Doumer, tous les jours, à 8 heures 1/2. — Maladies chirurgicales des enfants et orthopédie professeur Phocas, mardi, vendredi, samedi, à 9 heures 1/2. — Maladies des enfants, professeur Ausset, tous les jours à 9 heures 1/2. — Maladies des voies urinaires professeur Carlier, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures.

Charité. — Médecine, professeur. Combemale, tous les jours, à 10 heures. — Chirurgie, professeur Dubar, lundi, vendredi, à 11 heures. — Gynécologie, professeur Dubar, mardi, jeudi, samedi, à 10 h. 1/2. — Consultations pour les femmes enceintes et les nouveau-nés, professeur Gaulard, mardi, à 11 h.

AU PALAIS RAMEAU

Dimanche 16 janvier, à 3 heures, grand concert organisé dans le but d'offrir le pain aux malheureux des CUISINES POPULAIRES, avec le concours de la musique des Sapeurs pompiers, des principaux artistes du Grand Théâtre, de plusieurs premiers prix de notre Conservatoire de musique.

Une affiche ultérieure donnera le prix des places et les noms des artistes.

MAISON DU PEUPLE

Bal à grand orchestre

A l'occasion du Jour de l'An, Grand Bal de Nuit à la Maison du Peuple, rue de Béthune.

Ouverture à 7 h. 1/2. — Prix d'entrée : 0,40 centimes.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Société de gymnastique « La Revanche »

La commission administrative de *La Revanche* est composée comme suit pour l'année 1898 :

Président, M. Léon Legrand ; vice président, M. Louis Scrive ; Trésorier, M. Albert Delebecq ; Commissaires MM. Georges Recquart, Emile Créteur, Henri Fichelle, Benjamin Lesne ; Moniteur chef, M. Joseph Dupuys ; Moniteur, M. Jules Fédérens ; Moniteur des pupilles, M. Gustave Verschoore ; Maître d'armes, M. Emile Debaveye ; Chef du matériel, M. Ferdinand Dupuys ; Porte Drapeau, M. Henri Sarrazin ; Capitaine, M. Alfred Martelaert.

Société de chrysanthémistes.

La Société des chrysanthémistes du Nord de la France, forte de plus de 400 membres aujourd'hui, qui avait décidé depuis 1896 d'organiser un congrès international chrysanthémiste en 1898 en a arrêté la date au 10 novembre de l'année prochaine. L'exposition internationale de chrysanthèmes qui aura lieu en même temps au Palais Rameau, ce superbe et vaste monument que peuvent envier à Lille les villes de province et même Paris, s'ouvrira le jeudi 11 novembre pour se terminer le lundi 15. Tous les amateurs et spécialistes français et étrangers sont invités à assister au congrès et à prendre part à l'exposition.

Le programme sera arrêté et publié sous peu.

Société des Agriculteurs du Nord

La réunion mensuelle des membres de la Société des Agriculteurs du Nord aura lieu rue Faidherbe, 15, (ancienne rue de la Gare), dans les salons annexes du Grand Hôtel de Lille, le Mercredi 5 janvier 1898, à 11 heures du matin.

MENUS FAITS

Sans asile. — La police a arrêté le sieur Léonard L..., 49 ans, journalier, parce qu'il se trouvait sans travail et sans argent.

Pour avoir de l'argent. — M. Dufoy, industriel, a déposé une plainte contre trois jeunes apprentis tourneurs de 14 et 13 ans : Hippolyte Duriez, Gustave Perignon et Maurice Maillant, qui lui ont dérobé trois kilos de cuivre. Ces trois gamins voulaient vendre leur butin pour se procurer de l'argent. Après enquête, le commissaire de police a dressé procès verbal contre chacun d'eux.

Amateur de cognac. — On a dérobé, chez M. Douchy, cabaretier, rue des Sarrazins, 14, deux litres de cognac, un morceau de lard et une somme de 70 centimes. L'auteur de ce larcin est inconnu.

Mauvais client. — Jacques de Ricke, âgé de 28 ans, logeait en garni rue de Lannoy, 30. Il quittait son logement, il y a quelques jours, mais en emportant deux draps de lit appartenant à son logeur.

La police le recherche.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

DEUX OUVRIERS ENSEVELIS

ANICHE, 31 décembre.

Les nommés Danneel Remy, âgé de 34 ans, et Danneel Henri-Edmond, âgé de 25 ans, originaires de Oost-Roosteleal (Belgique), terrassiers, travaillant pour le compte de M. Leblanc, à Aniche, ont été ensevelis sous une énorme masse de terre, à la Brasserie ouvrière.

Ils n'ont pu être retirés qu'après une heure de travail. Ils avaient cessé de vivre tous les deux.

L'aîné des frères Danneel est marié et père de six enfants ; l'autre est célibataire.

FOLIE OU RAGE

ROUBAIX, 31 décembre.

Au mois de juillet dernier, le nommé Théophile Laporte, 49 ans, ouvrier de fabrique, demeurant sentier de Roncq, ancienne ferme Catteau, fut mordu par un chien atteint d'hydrophobie.

Il suivit le traitement prescrit par l'Institut Pasteur de Lille. Depuis, Laporte s'était remis à son travail et à ses habituelles occupations sans plus se ressentir des suites de l'accident.

Jeudi soir cependant, son attitude parut si étrange que ses enfants et sa femme conçurent de vives inquiétudes. Hier matin, l'état de Laporte s'étant encore aggravé, un médecin fut mandé auprès de lui.

Après avoir visité le malade, le médecin n'hésita pas à prescrire son transfert immédiat à l'Hôtel Dieu. Cependant il ne put se prononcer sur l'état de Laporte et hier soir, après une seconde visite, il n'a pu dire encore si le malheureux était atteint de la *rage ou d'un accès de démence*.